



Tricastin incident au réacteur nucléaire n°2 en cours. Première campagne de mesures radiologiques in-situ. Contamination détectée au nord de la centrale nucléaire.

NEXT-UP ORGANISATION 17 02 2019

Le 3 février 2019 lors de l'ouverture de la cuve du réacteur n°2 pour les opérations de déchargement du combustible un assemblage est resté bloqué (suspendu sur les 156 autres assemblages présents confinés dans le cœur du réacteur).

Intervention à haut risque – France Info/France 3 16 02 2019

Cet incident rarissime, mais le troisième sur ce même réacteur, ayant contaminé l'enceinte de confinement, va nécessiter l'intervention de robots pour procéder au décrochage de l'assemblage d'uranium coincé sans qu'il chute.

En cas de chute ou de détérioration pendant l'opération de décrochage, la rupture des gaines des crayons qui contiennent l'uranium peut entraîner une brutale et forte radioactivité dans l'enceinte de confinement du réacteur qui ne pourra pas être traité intégralement par [les systèmes de filtrage et stockage des effluents gazeux radioactifs](#) [ZOOM] ce qui nécessitera OBLIGATOIREMENT une décharge dans l'atmosphère via la cheminée de rejets.

L'Autorité de Sûreté Nucléaire qui supervise la procédure doit donner son accord pour l'opération qui devrait s'effectuer les 16 et 17 février 2019.

Contamination détectée

Afin de savoir si [des rejets radioactifs gazeux \(aérosols\) ont été effectués dans l'atmosphère suite à cet incident en cours](#), il a été réalisé le 16 février [une première campagne de mesures radiologiques de contaminations des sols](#) sur la zone du Tricastin de Donzère à Bollène en fonction des gradients des vents.

En fonction des vents les 4 premières mesures réalisées dans l'axe nord-sud de la centrale Nucléaire du Tricastin soit : Donzère, autoroute A7, Bollène, et barrage de Donzère-Mondragon ont toutes été négatives. La 5ème mesure radiologique réalisée sur la zone à environ 1 km au nord du réacteur n°2 s'est avérée positive avec une contamination du sol ayant une activité radiologique de [débit de dose de 3,24 µSv/h](#) (Zonage normes).

Il est prévu le 17 février une deuxième série de mesures radiologiques surfaciques étendue au sud la ville de Pierrelatte.



ZONE	DESCRIPTION	REMARQUES
ZONE BLEUE	0-200m (12-15 µSv/h)	Zone de surveillance de la radioactivité dans l'atmosphère.
ZONE VERTE	200-500m (2-15 µSv/h)	Zone de surveillance de la radioactivité dans l'atmosphère.
ZONE JAUNE	500-1000m (0,2-2 µSv/h)	Zone de surveillance de la radioactivité dans l'atmosphère.
ZONE ORANGE	1000-2000m (0,02-0,2 µSv/h)	Zone de surveillance de la radioactivité dans l'atmosphère.
ZONE ROUGE	2000-5000m (0,002-0,02 µSv/h)	Zone de surveillance de la radioactivité dans l'atmosphère.

